

FICHE D'INSCRIPTION

Nom de l'enfant :		Prénom de l'enfant :	
Date de naissance :		Age :	
Adresse :			
Téléphone :		E-mail :	

Votre enfant mange-t-il du porc ? ☐ Oui ☐ Non

COCHEZ LES JOURNÉES QUE VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER POUR VOTRE ENFANT

Attention, aucun remboursement ne pourra avoir lieu sauf si l'annulation est trois semaines avant le début des ALSH

Les accueils de loisirs se déroulent sur le site de Marle

Du lundi 13 avril au vendredi 24 avril 2026

1ère semaine

Lundi 13 avril	☐
Mardi 14 avril	☐
Mercredi 15 avril	☐
Jeudi 16 avril	☐
Vendredi 17 avril	☐

2ème semaine

☐	Lundi 20 avril
☐	Mardi 21 avril
☐	Mercredi 22 avril
☐	Jeudi 23 avril
☐	Vendredi 24 avril

Souhaitez-vous un ramassage en bus dans votre commune ? ☐ Oui ☐ Non

Commune de ramassage :

Toute facture doit être réglée avant le début des ALSH, elle sera envoyée pour confirmer l'inscription de l'enfant

Veuillez prendre connaissance du règlement sur le site de la Communauté de Communes du Pays de la Serre

En cas d'absence injustifiée, les familles ayant perçu l'aide de la CAF et/ou communale devront reverser les sommes perçues